

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Editorial de décembre 2024

Chères lectrices, chers lecteurs

Nous connaissons tous la valeur de l'aide à la réintégration, sa valeur matérielle bien évidemment, puisque cette aide initiale octroyée après l'échec d'un projet migratoire est bel et bien de nature financière, mais aussi sa valeur immatérielle, puisqu'elle permet au bénéficiaire de ne pas rentrer les mains vides, de ne pas être une charge pour sa famille, de retrouver son indépendance ou encore d'envisager de nouvelles perspectives d'avenir.

Il est difficile de déterminer à quel point la décision de rentrer au pays dépend de cette mesure incitative, mais d'après les services-conseils en vue du retour (CVR), le soutien apporté sur place non seulement pousse les intéressé(e)s à se décider, mais aussi leur permet d'entrevoir un avenir dans leur pays d'origine et de surmonter leurs incertitudes et leurs craintes.

D'un point de vue juridique, tout le monde n'a pas droit à une aide à la réintégration. La loi réglemente à qui le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) peut l'accorder et dans quelles proportions, excluant ainsi nombre de migrant(e)s, notamment dans les cantons.

Toutefois, lorsque cette aide facilite le retour ou la décision de rentrer au pays de certains groupes [personnes relevant de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), p. ex.] ou de migrants particulièrement vulnérables (cas médicaux, familles nombreuses, etc.), plusieurs cantons et organisations ont créé en Suisse des programmes et des partenariats qui permettent de l'étendre ou de la compléter une fois les bénéficiaires sur place.

Dans cette édition du Going Home, nous nous pencherons sur les projets d'aide au retour mis sur pied par la Ville de Bienne et par les cantons de Vaud et de Genève. Nous vous présenterons ensuite le Service social international – Suisse (SSI Suisse), qui propose lui aussi un soutien à la réintégration à nombre de migrant(e)s (et depuis peu également aux personnes en détention).

Par ailleurs, vous comprendrez, au travers des

témoignages des CVR, combien ces possibilités de bénéficier d'un soutien sont précieuses, car elles offrent une solution de rechange et donnent une plus grande marge de manœuvre pour concevoir un projet personnalisé de retour.

Enfin, cette édition comporte un rapport de suivi du projet Reintegration Assistance from Switzerland, réalisé par le SEM et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Azerbaïdjan, ainsi qu'une brève présentation de l'étude Georgia Cares, qui traite de la problématique de la migration des Géorgiens pour raisons médicales.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Contenu

1. Thème principal

- OIM Bern et « other donors »
- Expérience avec le SSI
- Service social international – Suisse (SSI)
- Aide au retour LEI
- Aide au retour des cantons : Berne
- Aide au retour des cantons : Vaud

2. What's new

- Voyage de monitoring Azerbaïdjan
- Résumé: Etude « GEORGIA CARES »



Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

1. Thème principal

OIM et « other donors »

Sonja Kyburz, OIM Berne

Le rôle de l'OIM dans la mise en œuvre de l'aide au retour proposée par d'autres partenaires que le SEM

Parallèlement au SEM qui accorde une aide à la réintégration aux requérant(e)s d'asile, l'OIM peut mettre en œuvre l'aide au retour offerte par des services cantonaux ou des donateurs. Durant ces dernières décennies, elle a ainsi été mandatée par les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Berne, de Neuchâtel, de Saint-Gall, de Vaud, du Valais et de Zurich ainsi que par la Principauté du Liechtenstein, entre autres. Elle a également travaillé pour le compte du SSI Suisse.

La majorité des personnes soutenues ont consacré l'aide reçue à leur réintégration professionnelle. À noter le cas unique d'une jeune femme que l'OIM, grâce à une collecte de dons organisée par des particuliers, a pu aider à suivre une formation durant plusieurs années après son retour au Bangladesh.

Depuis peu, l'OIM Berne peut aussi, au cas par cas, soutenir la réintégration de personnes qui ne rentrent pas volontairement au pays ; la prise en charge des frais requiert alors des clarifications supplémentaires.

En principe, l'OIM Berne peut traiter jusqu'à 10 cas par an et par institution (donateur). Si le nombre de retours est plus élevé, un projet spécifique est mis sur pied, c'est-à-dire qu'un accord de coopération est signé entre l'OIM Berne et l'institution concernée (canton ou autre).

Pour toute question concernant la mise en œuvre par l'OIM de l'aide à la réintégration, nous vous prions de bien vouloir vous adresser à Sonja KYBURZ (skyburz@iom.int).

Expérience avec le SSI

Christiane Terrettaz CVR VS

Le Service Social International : la deuxième chance des refusé(e)s du SEM

Le SEM n'est pas toujours en mesure de soutenir financièrement la réintégration de personnes volontaires en raison de limites liées, par exemple, au pays d'origine, au statut ou à des particularités individuelles. Tous les CVR connaissent le couperet du SEM : « Pas de bases légales ! ».

De son côté, le Canton du Valais ne dispose pas, à ce jour, d'une aide au retour cantonale. L'idée fait (très) lentement son chemin, on analyse le pour et le contre mais... les candidat(e)s au retour n'ont pas le luxe d'attendre !

Lorsque nous recevons en entretien une personne qui nous semble sincère dans sa démarche de retour, lorsque nous observons en même temps qu'elle a absolument besoin d'un soutien financier pour croire en un futur possible dans son pays et que le SEM ne peut pas intervenir, nous nous tournons régulièrement vers le Service Social International (SSI) à Genève.

L'approche du SSI est pragmatique, directe et concrète. Sa force ? Son côté très personnalisé. Le formulaire de demande d'intervention cherche à « faire connaissance » avec le/la candidat(e) au retour. Qui es-tu ? Que sais-tu faire ? Que peux-tu imaginer pour te construire un avenir ? Le SSI se présente comme un partenaire engagé au service de la réussite d'un futur projet professionnel. Une fois sur place, l'accompagnement pour la réalisation des projets se fait à travers des partenaires locaux de l'SSI ou de l'OIM.

A ce jour, toutes nos demandes ont reçu une réponse positive.

Le SSI a ainsi fait équipe, récemment, avec une femme géorgienne, très fragile psychologiquement, qui a pu ouvrir une garderie, synonyme pour elle d'autonomie économique ; une femme colombienne a ouvert un petit restaurant ; un homme burkinabé souffrant d'une maladie psychiatrique, qui ne pouvait pas imaginer rentrer au pays après plus de 10 ans d'errance en Europe sans mettre en œuvre le projet d'élevage qui lui tenait particulièrement à

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

cœur, a retrouvé sa famille et peut s'occuper de sa basse-cour rêvée.

Aucune de ces 3 personnes n'aurait pu se résoudre à rentrer sans projet, sans cette « dose de sécurité » amenée par le SSI, qui leur était indispensable.

Service social international – Suisse (SSI)

Michèle Demièrre, SSI

Réintégration dans le pays d'origine

Le programme Réintégration dans le pays d'origine (www.reintegrationproject.ch) a été créé en 2004 à l'initiative d'un ancien directeur du SEM, Jean-Daniel Gerber, au terme de son mandat étatique. Son idée était de permettre à des personnes migrantes vulnérables en Suisse de retourner dans leur pays d'origine avec des perspectives concrètes de réintégration avec l'aide du réseau international du SSI, présent dans 120 pays

C'est ainsi qu'est né notre programme, chapeauté par l'association du même nom, dont le comité est composé majoritairement d'anciens directeurs du SEM (Jean-Daniel Gerber, Eduard Gnesa, Mario Gattiker et Peter Arbenz qui s'est impliqué dans le projet depuis sa création jusqu'à son décès en septembre 2023) et d'autres spécialistes reconnus dans le domaine migratoire. Si plusieurs anciens hauts-fonctionnaires s'investissent bénévolement dans le programme, il est financé exclusivement par des fonds privés (fondations, entreprises, personnes privées) et sa mise en œuvre est assurée par le SSI-Suisse.

Un accompagnement local

Le programme permet à des personnes migrantes en situation difficile en Suisse de construire des perspectives dans leur pays de retour à travers la création d'un projet professionnel ou de formation. L'aide comprend l'octroi d'un petit capital de départ qui permettra aux personnes bénéficiaires de démarrer leur activité : achat de matériel, de bétail, d'un véhicule, location d'une arcade, frais de formation, etc.

Un budget est élaboré en fonction du projet choisi mais aucun argent n'est remis en liquide. Une fois dans le pays de retour, c'est un partenaire local du

SSI qui accompagne la mise en œuvre du projet et vérifie la bonne allocation des fonds. Le SSI-Suisse reste cependant souvent en contact avec les bénéficiaires après leur départ et suit la réalisation des projets à distance.

Dans les situations où le SSI n'a pas de partenaire local dans le pays concerné, il fait généralement appel au réseau international de l'OIM qui a également une grande expérience dans le domaine de la réintégration.

Complémentarité des aides

Le SEM propose une aide similaire à des requérant(e)s d'asile déboutés, mais le principe de notre programme est de se positionner en complémentarité avec ces aides. En effet, de nombreuses personnes vulnérables ne remplissent pas les critères d'éligibilité du SEM et courent le risque d'un retour au pays difficile, sans aucune perspective d'avenir. Notre soutien s'adresse donc principalement aux publics cibles suivants :

- les personnes originaires d'un Etat exempté de visa pour l'espace Schengen ;
- les requérant(e)s d'asile en détention administrative ou pénale ;
- les requérant(e)s d'asile en procédure Dublin qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine plutôt que dans le premier pays d'Europe où ils/elles se sont enregistré(e)s ;
- les personnes sans statut légal en Suisse (sans-papiers) ;
- les personnes frappées d'une décision de non entrée en matière (NEM) ;
- toute personne refoulée en vertu du droit des étrangers ;
- les personnes détentrices de permis B/C dans une situation vulnérable qui décident de rentrer dans leur pays d'origine.

Un autre critère important est que la personne soit en Suisse depuis au moins un an. Nous faisons toutefois preuve de flexibilité sur ce point quand il s'agit de familles.

Que le départ soit imposé ou choisi, il est également essentiel que la personne soutenue soit dans une posture volontaire de retour afin d'être en mesure de

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

mobiliser au mieux ses capacités. L'aide financière est évidemment importante, mais la véritable force d'un projet réside dans la personne elle-même et sa motivation à le mener à bien.

Succès durables

En 20 ans, nous avons soutenu plus de 1000 projets individuels dans 77 pays à travers le monde. Selon une évaluation réalisée en 2016, 57% des projets sont un succès au sens où la personne bénéficiaire est dans une situation stable et se considère satisfaite de sa vie un an après le lancement de son projet. Mais ce pourcentage ne résume pas à lui seul l'impact de notre action.

Nous privilégions l'aspect humain et ne considérons pas ces personnes comme des dossiers. Chacune doit pouvoir être accompagnée avec considération et dignité, selon les valeurs du SSI. Il est donc important pour nous de rester en contact avec nos bénéficiaires pendant une certaine période, parfois pendant des années. Il est d'ailleurs arrivé qu'un lien de confiance très fort se crée, portant la collaboration à d'autres niveaux.

Nous avons par exemple soutenu Stéphanie qui a monté un élevage de cochons au Cameroun. Sa motivation, sa persévérance et son professionnalisme dans la réalisation de son projet ont forcé notre admiration. Quelques temps plus tard, une autre personne est arrivée avec une idée de projet similaire dans la même région. Nous avons alors décidé de mandater Stéphanie pour accompagner la nouvelle bénéficiaire dans son projet. Nous la comptons dorénavant parmi notre équipe de partenaires au Cameroun.

Il arrive aussi parfois que des projets menés par des bénéficiaires créent des emplois, permettant ainsi à d'autres personnes de bénéficier de leurs initiatives.

Collaborations avec les prisons

Depuis 2011, nous collaborons avec les établissements pénitentiaires en Suisse où sont détenues des personnes qui seront renvoyées dans leur pays d'origine à leur libération. Bien qu'il s'agisse d'expulsions, certaines personnes acceptent l'idée du retour et sont désireuses de recevoir un accompagnement pendant leur détention pour définir un projet de réintégration. Une opportunité de

s'investir pour son avenir qui encourage également à sortir définitivement des schémas de délinquance, et à profiter de son retour au pays pour recommencer une nouvelle vie. De plus, cela donne aux référents sociaux dans les prisons un outil concret pour travailler sur un projet de retour.

Chemin faisant, les autorités pénitentiaires cantonales prennent toujours plus conscience de l'importance de notre programme et certains cantons font le choix de nous mandater afin que nous puissions soutenir plus de bénéficiaires. Grâce à ces mandats, nous proposons une aide à la réintégration à plus de 120 personnes supplémentaires chaque année via les mandats RESTART que nous avons avec les cantons de Genève, Vaud, Berne et Zurich. Cette collaboration a été présentée lors du forum de la détention 2024, dont la thématique était axée sur les personnes étrangères en détention et en probation.

Présence en Suisse allemande

Nos activités se développent et notre équipe s'agrandit. Depuis le 1er décembre 2024, c'est avec grand plaisir que nous accueillons Adriana Guiterrez-Urbe qui est chargée de programme pour la Suisse Allemande. Elle partira à la rencontre de nos partenaires suisses alémaniques afin de renforcer les collaborations dans cette partie de la Suisse. Grâce à ce nouveau poste, toutes les personnes migrantes auront les mêmes opportunités de bénéficier du programme, quel que soit leur canton d'établissement.

Aide au retour LEI

Amandine Mazreku, OIM Berne

L'assistance au retour volontaire et à la réintégration pour les personnes relevant du domaine des étrangers : les programmes cantonaux VD et GE comme précurseurs d'un soutien capital.

Mon expérience à l'OIM est étroitement liée à l'histoire des programmes cantonaux, de leur naissance en 2009 à leur évolution au fil des années. Quelques rides et cheveux blancs plus tard, après une pandémie et de nombreux défis relevés, nous voici bientôt en 2025 pour la dix-septième phase des programmes. Un premier

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

constat est aisé à effectuer : au fil des années, il a été crucial d'adapter le soutien aux évolutions des besoins des bénéficiaires. D'un soutien initial principalement offert à des personnes de quelques pays sudaméricains en pleine force de l'âge, nous assistons désormais dans ce cadre des personnes présentant de plus en plus de vulnérabilités, qu'elles soient physiques, psychologiques, sociales, etc., dans leur retour et leur réintégration à travers le monde entier. L'objectif est de traiter chaque année 50 dossiers dans le canton de VD et 60 dossiers dans le canton de GE, la sélection des participants se faisant selon des critères cantonaux (durée de séjour minimum sur leur territoire, vulnérabilités, jamais bénéficiaire d'aide à la réintégration, etc.).

Outre ces vulnérabilités, d'autres aspects sont bien sûr à considérer pour le soutien offert à ce groupe cible particulier. La vie de ces personnes a parfois été profondément impactée par leur statut irrégulier en Suisse. Précarité, difficultés psychiques liées aux conditions de leur « vie fantôme », manque de traitement médical ou accès uniquement aux besoins médicaux les plus basiques, naissance d'enfants en Suisse sans perspectives de futur dans le pays, longues séparations avec leur famille laissée au pays, sont autant d'éléments qui influencent la vie de milliers de personnes sans statut dans notre pays mais également leur processus de retour et de réintégration dans leur pays d'origine. Une autre particularité réside également dans le fait que certain(e)s bénéficiaire(s) ont effectué de longs séjours hors de leur pays – parfois plus de 30 ans - avant d'opter pour un retour volontaire. Cela implique indubitablement des défis en termes de réintégration également pour des personnes habituées à une certaine réalité et retournant dans un pays, un cercle social quitté il y a longtemps et ayant lui-même connu de nombreux changements ou bouleversements en leur absence.

Malgré les diverses difficultés rencontrées pour assister au mieux les bénéficiaires, après 15 ans de projets, il reste incontestable que le soutien offert dans le cadre des programmes cantonaux s'avère plus que jamais crucial pour de nombreuses personnes sans ressources relevant du domaine des étrangers et souhaitant rentrer dans leur pays d'origine. Un contact quotidien entre les CVR et l'OIM

permet d'assurer au mieux des services adaptés aux besoins de chaque bénéficiaire. La flexibilité offerte par les cantons dans ce cadre permet également un soutien personnalisé dans des dossiers parfois complexes. Des clarifications pré-retour à l'organisation du retour tout comme du soutien à la réintégration au suivi du dossier pendant un an, l'assistance tend à s'adapter au mieux à la situation individuelle de chacun(e). De 2009 à fin 2023, 2392 personnes ont été soutenues dans le cadre des programmes des cantons de VD et GE.

Aide au retour des cantons : Berne

Lea Meier, CVR BE

Soutien au retour des bénéficiaires de l'aide sociale relevant de la LEI

Un projet pilote mené par le CVR de Berne et le Département des affaires sociales de Bienne.

Le CVR de Berne est régulièrement sollicité par des personnes qui relèvent de la LEI, qui sont intéressées par un retour dans leur pays d'origine, mais qui sont exclues de l'aide au retour versée par le SEM conformément à la loi. C'est pourquoi il a lancé, en collaboration avec le Département des affaires sociales de Bienne, un programme de retour visant à soutenir les bénéficiaires de l'aide sociale dont le statut est régi par cette loi.

Lorsque Monsieur K. a contacté le CVR pour la première fois, sa décision de rentrer en Afrique de l'Ouest 20 ans après en être parti était déjà prise, mais il lui manquait le soutien nécessaire pour passer à l'acte. L'assistante sociale de la Ville de Bienne chargée de son dossier a attiré son attention sur le projet pilote du CVR destiné aux personnes relevant de la LEI. Arrivé en Suisse en épousant une Suissesse, Monsieur K. avait travaillé durant 14 ans à La Poste ; il avait ainsi versé des cotisations à l'AVS et à sa caisse de pensions, qu'il pouvait se faire verser comme capital de départ après avoir quitté définitivement la Suisse. Le CVR l'a aidé à accomplir les démarches administratives dans ce but. Il a également organisé son vol de retour via swissRepat. À la demande du CVR, le Département des affaires sociales de Bienne a pris en charge les frais de vol et consenti un prêt relais pour le

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

transport des meubles de Monsieur K. Celui-ci a ensuite remboursé ce prêt après avoir touché son avoir de la caisse de pensions.

Selon le projet, le Département des affaires sociales de Bienne peut, en principe, accorder aux participants un soutien qui, à l'instar de l'aide au retour octroyée par le SEM en vertu de la loi, comprend des prestations telles que les frais de vol, une indemnité de voyage, une aide complémentaire matérielle destinée à l'élaboration d'un projet personnel et une aide au retour médicale. Toutefois, le type d'aide octroyée et le montant de l'aide dépendent de la situation de chacun. Monsieur K. disposant d'un avoir de prévoyance suffisamment important après avoir travaillé plus de 14 ans, l'aide financière du Département des affaires sociales de Bienne s'est limitée à la prise en charge des frais de vol et au prêt relais consenti pour le transport de ses meubles.

Rentrer au pays a pour lui été la bonne décision, a récemment déclaré Monsieur K. dans un message WhatsApp. Plusieurs appartements de l'immeuble qu'il a fait construire grâce aux économies qu'il a réalisées en Suisse sont déjà loués et lui garantissent un revenu régulier. Il se sent désormais libre et ne dépend plus d'une aide étrangère, une situation qui lui pesait souvent ces dernières années en Suisse.

Aide au retour des cantons : Vaud

Lucie Kiese, CVR VD

Le canton de Vaud propose une aide fédérale et/ou une aide cantonale. Cette double proposition est un atout majeur qui permet de garantir un soutien financier et logistique pour un retour dans les meilleures conditions possibles. La directive cantonale en matière d'aide au retour constitue la base légale qui régit les conditions et modalités d'octroi de cette aide. Elle précise les critères d'éligibilité, le type de soutien et les procédures à suivre pour en bénéficier. Celle-ci vise à assurer une mise en œuvre uniforme et transparente des politiques d'aide au retour, tout en respectant les droits des personnes concernées. Cette base légale permet de garantir une aide adaptée aux besoins des ressortissants, notamment ceux en situation de vulnérabilité. En somme, la directive cantonale

est essentielle pour structurer l'aide au retour et en garantir l'efficacité et la légitimité.

Dans certaines situations, pour les personnes les plus vulnérables, (familles avec jeunes enfants, MNA...) ainsi que pour les personnes en détention, nous pouvons également faire appel au SSI qui peut intervenir pour offrir un soutien supplémentaire en fournissant non seulement une aide financière, mais aussi un accompagnement social et psychologique.

En facilitant le retour des personnes dans les conditions dignes, le canton de Vaud contribue également à la cohésion sociale.

En résumé, le fait de pouvoir disposer de plusieurs possibilités de soutiens lors du retour de migrants au sein de notre canton présente des avantages significatifs qui nous permettent d'offrir à chaque ressortissant(e) un accompagnement personnalisé.

2. What's new

Voyage de monitoring Azerbaïdjan

Nazli Öztürk, OIM Berne

Impressions de personnes rentrées en Azerbaïdjan.

Au mois d'août 2024, l'OIM Suisse et une spécialiste pays du SEM se sont rendues en Azerbaïdjan pour y rencontrer des personnes qui ont quitté volontairement la Suisse et commencé une nouvelle vie dans leur pays d'origine.

En compagnie de l'équipe de l'OIM Bakou, nous avons rendu visite à des migrant(e)s revenus de Suisse et recueilli leurs impressions : des avancées, des défis inattendus et l'utilité incontestable de l'aide à la réintégration.

Nous vous rapportons ci-après les récits de certaines de ces personnes qui ont bénéficié de l'aide à la réintégration et du soutien de l'OIM et qui gèrent maintenant leur quotidien en toute autonomie.

Khatai M. était rentré en Azerbaïdjan dans l'intention de monter une entreprise de livraison par coursiers. Il a commencé par investir dans une voiture, mais des problèmes techniques sont rapidement apparus

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

et ont entraîné des frais de réparation considérables. Ses plans s'en sont donc trouvés compromis et il a n'a pas eu d'autre choix que de vendre le véhicule. Malgré l'aide au retour, Khatai doit maintenant faire face à des difficultés financières et trouver une nouvelle idée de projet professionnel afin d'entretenir sa famille. L'OIM le conseille dans cette démarche.



Rentré en Azerbaïdjan après des années passées à l'étranger, Habib M. se bat depuis lors contre une leucémie et des troubles psychiques. L'OIM lui a fourni un accompagnement médical lors de son voyage et offert un soutien médical durant la phase de transition qui a suivi son retour. Habib envisage maintenant de se lancer dans l'élevage en s'appuyant sur l'expérience de son grand-père dans le secteur agricole. Grâce au soutien médical que lui garantit en permanence l'OIM, il entreprend les démarches nécessaires pour se construire un avenir stable tout en préservant sa santé.

Elnur H., un ancien boucher, est rentré seul en Azerbaïdjan, où il vit maintenant avec sa famille. La transition a été mitigée : bien qu'heureux d'être de retour chez lui, Elnur a du mal à trouver du travail. Il garde cependant espoir ; grâce au soutien de l'OIM, il parvient à payer son loyer et continue à chercher un emploi dans le but de retrouver son indépendance.

Ces parcours de vie illustrent le soutien personnalisé que l'OIM offre à chaque personne qui rentre, de la planification d'un projet professionnel à la recherche d'un logement en passant par l'aide médicale.

L'équipe de l'OIM Bakou s'engage, dans la limite de

ses possibilités, pour assurer à ces personnes un avenir durable dans leur pays. Sa connaissance du terrain et son soutien permanent ont permis à ces personnes de commencer une nouvelle vie dans la résilience et l'espoir.

Résumé: Etude «GEORGIA CARES»

Nazli Öztürk, OIM Berne

Projet Georgia Cares : Pistes de solutions concernant la migration des Géorgiens pour raisons médicales

Aperçu

Financé par la Suisse et l'Autriche et mis en œuvre conjointement par l'OIM et l'Organisation mondiale de la santé, le projet Georgia Cares a pour objectif de mieux comprendre la migration pour raisons médicales et de trouver des solutions à cette problématique.

Raisons pour lesquelles les personnes vont se faire soigner à l'étranger.

Il ressort des recherches et des entretiens menés dans le cadre du projet que les Géorgiens sont souvent confrontés à des obstacles qui les empêchent de recevoir dans leur propre pays les soins qui leur sont nécessaires.

Principales raisons pour lesquelles les Géorgiens se rendent à l'étranger pour recevoir des traitements médicaux :

- Accès limité aux soins spécialisés : les traitements spécialisés, comme ceux pour le cancer, la santé mentale ou les transplantations d'organes, sont difficiles à obtenir ou onéreux en Géorgie.
- Manque de confiance dans le système de santé local : les Géorgiens doutent de la qualité des soins proposés, notamment de la disponibilité des médicaments et de la qualification du personnel médical.
- Influence des réseaux sociaux : les amis ou les membres de la famille qui vivent à l'étranger partagent souvent des informations sur l'accès aux soins de santé en Europe occidentale, encourageant ceux qui sont au pays à migrer pour des raisons médicales.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Pistes de solutions

Sur la base de ces considérations, le projet se concentre sur trois objectifs :

- Améliorer l'accès aux soins médicaux en Géorgie : veiller à ce que les traitements essentiels, comme ceux contre les cancers, soient disponibles et abordables.
- Rétablir la confiance dans le système de santé géorgien : accroître la transparence et développer la communication afin de renforcer la confiance de la population dans le système de santé.
- Promouvoir la santé numérique : recourir à la télémédecine pour mettre des patients en contact avec des spécialistes à distance et réduire ainsi la nécessité de se déplacer.

Résultats

L'étude et les mesures prises pour atteindre les objectifs susmentionnés ont contribué à mieux comprendre les motifs et les répercussions de la migration pour raisons médicales et déjà permis de mettre en place des améliorations concrètes.

D'une part, l'État a récemment augmenté sa part de financement des soins de santé, notamment en ce qui concerne l'oncologie, facilitant ainsi l'accès aux diagnostics et aux traitements. D'autre part, de nouveaux partenariats et des échanges avec des experts internationaux ont été créés afin de renforcer la formation du personnel médical et de garantir des soins de qualité.

Le projet Georgia Cares vise ainsi à garantir aux Géorgiens l'accès aux soins dont ils ont besoin dans leur propre pays et, partant, à améliorer l'état de santé de la population et à réduire la nécessité de migrer pour des raisons médicales.

Impressum

Éditeur : SEM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)

Rédaction : Carolin Nehme, OIM
Lena Carlen, OIM
Délia Baumgartner, SEM

Collaboration : Thomas Lory, SEM

Photos : © OIM, SEM

Layout : Christa Burger, SEM

Contact : SEM: 058 465 11 11
OIM: 031 350 82 11

E-Mail : info@sem.admin.ch
bern@iom.int

Internet : switzerland.iom.int
www.sem.admin.ch

